

**Le 10 février 2015**

[Traduction]

### **Création d'emplois**

**M. Fitch** : Vendredi dernier, nous étions contents, du côté de l'opposition, de voir les données sur l'emploi varier quelque peu depuis l'arrivée au pouvoir des Libéraux. De ce côté-ci, nous voulons que le Nouveau-Brunswick réussisse. Nous voulons que les gens du Nouveau-Brunswick aient du succès.

Cela me rappelle l'époque où j'étais courtier en valeurs mobilières. Chaque mois, les gens recevaient leur relevé de compte. Si le relevé indiquait une légère hausse, les gens s'en attribuaient le mérite, mais, si le relevé indiquait une légère baisse, ils m'appelaient pour me le reprocher. Alors, avant que les Libéraux ne se félicitent, je veux leur rappeler que le premier ministre a bel et bien garanti la création de 5 000 emplois au cours de la première année de son mandat.

Sur le site Web, nous avons créé un outil de suivi des emplois pour que les gens puissent vérifier où en était le respect de la promesse par rapport à l'année en cours. Selon l'outil de suivi des emplois, qui reprend les chiffres de Statistique Canada, le premier ministre accuse un retard de 1 300 emplois sur sa promesse. Depuis son arrivée au pouvoir en septembre, il accuse un retard de 1 300 emplois.

Le premier ministre préciserait-il si son plan est assez souple pour maintenant créer 6 300 emplois avant la fin de la première année de son mandat? Nous dirait-il aujourd'hui comment il créera ces 6 300 emplois?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Cela nous fait plaisir d'être ici à l'Assemblée législative pour répondre aux questions de l'opposition.

[Traduction]

Je trouve la question de l'opposition très déconcertante. En ce qui concerne l'outil de suivi des emplois, je sais exactement de quoi parle le député. Il est indiqué ici que nous avons promis 5 000 emplois. Nous en avons déjà discuté. Il s'agit de créer 5 000 emplois grâce à des mesures que nous mettrons en oeuvre, et cela se produira. Nous ne parlons pas d'un gain net. L'outil de suivi des emplois indique que, selon les calculs au prorata, notre gouvernement devrait avoir créé 1 685 emplois jusqu'à maintenant, si nous considérons qu'il s'agit d'un gain net, ce qui



n'est pas le cas, mais nous allons suivre un instant le raisonnement des gens d'en face. L'outil indique ensuite qu'il nous manque 1 300 emplois.

Il est un peu regrettable que le député d'en face ne connaisse pas vraiment ses propres chiffres. Nous avons en fait créé 2 600 emplois depuis notre arrivée au pouvoir ; nous avons donc dépassé le chiffre calculé au prorata. Néanmoins, nous ne nous en attribuerons pas le mérite. Ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui ont créé ces emplois.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch :** Quand les Libéraux ont quitté l'opposition, ils ont laissé une chose. Ils ont laissé les critères qu'ils utilisaient pour évaluer le gouvernement lorsque nous étions au pouvoir et que nous créions des emplois et stimulions l'économie. Nous voulons juger les Libéraux selon les mêmes critères par lesquels ils nous jugeaient lorsqu'ils étaient du côté de l'opposition. Il ne faut pas comparer des pommes et des oranges.

Le premier ministre a été très, très clair lorsqu'il a promis 5 000 emplois. Maintenant, les gens d'en face parlent de plus en plus de retirer 600 millions de dollars de l'économie. Le premier ministre veut maintenant rejeter le blâme sur le secteur privé et dire aux intervenants de ce secteur : Nous voulons que vous créiez ces emplois. Le premier ministre indique très clairement qu'il est maintenant incapable de créer ces emplois. Il ne sait pas comment y arriver. Il n'a pas de plan. La création d'emplois n'était pas sa priorité. Ce l'était, mais nous l'avons vertement critiqué à cet égard. Maintenant, il cherche simplement à retirer encore 600 millions de dollars de l'économie.

Pourquoi le premier ministre a-t-il changé sa priorité...

**Le président :** Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** Si le député veut parler du nombre d'emplois que nous avons créés, je serai très, très fier d'en parler.

[Traduction]

En fait, j'aimerais beaucoup que le site Web du PC affiche une mise à jour des chiffres liés à l'emploi. Il y est dit que nous avons perdu 1 300 emplois depuis notre arrivée au pouvoir. Nous avons créé 3 400 emplois au cours du dernier mois. Cela représente 2 600 emplois depuis le début de notre mandat. D'ailleurs, le chef de l'opposition ne semble pas écouter ce que je dis. Nous n'avons pas créé les emplois. Les entrepreneurs, les entreprises, les entreprises en démarrage... Ce sont les gens qui travaillent sans relâche pour faire croître l'économie, démarrer leur entreprise et étendre leurs activités qui créent de tels emplois. Nous sommes



très fiers de ce que nous accomplissons collectivement, de concert avec les gens du Nouveau-Brunswick, pour faire croître notre économie.

[Original]

Nous sommes très fiers de nos résultats jusqu'à maintenant en ce qui concerne la création d'emplois.

[Traduction]

Notre gouvernement a au moins créé des emplois. Nous ne pouvons pas en dire autant du gouvernement précédent.

**M. Fitch** : Nous savons que le premier ministre ou quelques-uns de ses ministres sont responsables de la création d'une partie des emplois. Les gens d'en face ont engagé un certain nombre d'anciens parlementaires libéraux, qui sont passés du camp des organisateurs de campagne à celui des chefs de cabinet.

Je rappellerais au premier ministre que le nombre d'emplois est un indicateur tardif sur le plan de la conjoncture économique. Les chiffres maintenant disponibles ne tiennent pas compte des compressions annoncées par des entreprises comme Target, Tim Hortons, Sun Gro et Aliant. Le premier ministre modifie ses priorités en délaissant la création d'emplois au profit des compressions et de la création d'un climat propice.

Nous aimerions parler de certaines des mesures que le gouvernement actuel a prises à cette fin, et nous voudrions que le premier ministre nous explique comment celles-ci permettront de créer des emplois. Par exemple, le premier ministre a augmenté à l'automne l'impôt foncier applicable aux entreprises de la province. En quoi la mesure favorisera-t-elle la création de plus d'emplois dans la province?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je suis d'accord avec le député. En ce qui concerne la création d'emplois, il y a des choses qui se sont produites par le passé et qui ne sont pas encore incluses dans les données que nous voyons.

[Traduction]

C'est pourquoi nous sommes très satisfaits de constater que 2 600 emplois ont été créés depuis notre arrivée au pouvoir et 3 400 emplois, au cours du dernier mois. Les chiffres ne tiennent même pas compte des efforts déployés en matière de création d'emplois, à savoir la mise sur pied d'Opportunités Nouveau-Brunswick, la réduction de l'impôt applicable à la petite entreprise, la création du Fonds d'emploi pour les jeunes, l'élaboration d'un plan d'éducation de 10 ans, ainsi que l'appui apporté, et ce, de façon responsable, à la mise en valeur de nos



ressources naturelles et aux projets énergétiques, comme le projet d'Oléoduc Énergie Est, la conversion du terminal de GNL et la mine Sisson. De plus, cela ne comprend pas les investissements stratégiques dans les infrastructures que nous réaliserons, lesquels permettront de créer des emplois et de faire croître notre économie.

**M. Fitch** : Parlons de certaines des mesures. Parlons des mesures que les membres du gouvernement actuel ont prises depuis le peu de temps qu'ils sont au pouvoir.

Les gens du gouvernement ont augmenté le taux d'imposition pour les revenus les plus élevés dans la province, ce qui en fait essentiellement le taux le plus élevé du Canada. Ils ont haussé l'impôt foncier pour toutes les entreprises de la province. Ils ont mis fin aux moteurs du développement économique, comme le ministère du Développement économique et Investir NB, et créé de toutes pièces un nouvel organisme, « Opportunités manquées NB », par simple dépit politique. Ils ont procédé à un remaniement des sous-ministres de sorte que de nouvelles personnes, inexpérimentées de surcroît, occupent des postes de ministre et de sous-ministre. Ils ont dressé des obstacles et créé de l'incertitude quant à la construction du centre multifonctionnel au centre-ville de Moncton, ce qui aurait pu favoriser immédiatement les emplois et la croissance. Ils ont interdit les activités de l'industrie pétrolière et gazière en instaurant un moratoire dans la province.

Choisissez une des mesures énumérées et dites-nous en quoi elle sera porteuse d'emplois dans la province.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : J'apprécie que le député me donne sa version des faits.

[Traduction]

Je suis foncièrement optimiste ; donc, je vais énoncer clairement les mesures que le député d'en face a évoquées et les raisons pour lesquelles nous procédons ainsi. Nous avons créé Opportunités Nouveau-Brunswick, qui sera l'agence de développement économique la plus axée sur la clientèle que nous ayons connue dans la province. Pour sa part, le Conseil de l'emploi créera un climat propice à la croissance économique. Je suis devenu ministre responsable de l'Innovation en raison de l'importance de l'innovation pour notre province. Nous avons réduit l'impôt applicable à la petite entreprise et créé le Fonds d'emploi pour les jeunes. Nous nous sommes dotés d'un plan d'éducation de 10 ans. Nous avons une stratégie en matière de littératie. Nous appuyons la mise en valeur des ressources naturelles et les projets énergétiques, comme le projet d'Oléoduc Énergie Est. Nous investissons dans les infrastructures. Nous disposons du Cabinet le plus petit depuis 1965 et nous misons sur la centralisation des services administratifs au sein de la fonction publique, une révision stratégique des programmes, une semaine de l'innovation, la réduction des salaires des ministres, la hausse du salaire minimum et de nouveaux investissements au chapitre de la santé



mentale... Enfin, nous permettons aux femmes de faire entendre leur voix en toute indépendance et de bénéficier de financements adéquats à cette fin.

**M. Fitch** : Le premier ministre doit revenir sur terre. Le prix du baril de pétrole peine à se maintenir à 50 \$. Si vous examinez les budgets d'investissement d'un certain nombre de compagnies au Canada qui ont fortement réduit leurs dépenses en capital, parfois de milliards de dollars, et les coupes de dividendes... Par exemple, les dividendes pour Canadian Oil Sands sont passés de 35 ¢ à 20 ¢, puis à 5 ¢.

Une véritable tempête s'annonce, et la province doit s'y préparer. Il faut que le gouvernement élabore des plans suffisamment souples pour y parvenir. Des travailleurs partis dans l'Ouest reviennent dans la province. Que feront-ils? S'occuperont-ils d'asphalter les routes? Il est question d'ingénieurs et de personnes ayant travaillé dans l'industrie pétrolière. Ce sont des personnes expérimentées qui auraient pu occuper divers emplois au Nouveau-Brunswick si le gouvernement n'avait pas interdit la prospection et la mise en valeur du gaz de schiste dans la province. Comment un moratoire peut-il créer des emplois au Nouveau-Brunswick?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Cela me fait plaisir de répondre à la question, même si j'y ai répondu quelques milliers de fois jusqu'à maintenant. Toutefois, cela me fait plaisir d'y répondre encore une fois : Nous voulons développer nos ressources naturelles et nos projets énergétiques de façon responsable. Pour ce qui est de la fracturation hydraulique, nous avons été très clairs sur le sujet : Nous allons instaurer un moratoire jusqu'à ce que nous soyons en mesure de connaître les risques pour l'environnement, notre santé et notre eau potable.

[Traduction]

J'aimerais mettre l'accent sur les mesures que nous prenons afin de créer un climat propice pour les entrepreneurs, les entreprises et les entreprises en démarrage, soit les personnes du Nouveau-Brunswick qui font croître notre économie et créent des emplois. Nous mettons l'accent sur le développement responsable de nos ressources naturelles et de nos projets énergétiques. Nous mettons l'accent sur les investissements responsables et stratégiques dans les infrastructures. Nous trouvons des moyens de former une main-d'oeuvre qualifiée grâce au Fonds d'emploi pour les jeunes et au plan d'éducation de 10 ans.

Nous savons que des gens reviendront peut-être de l'Ouest. Eh bien, nous poursuivrons sur la lancée que nous avons amorcée en créant 3 400 emplois au cours du dernier mois afin que les gens, lorsqu'ils reviendront, puissent travailler grâce au gouvernement actuel. C'est plus que ce qu'ils pouvaient faire sous le dernier gouvernement.

**M. Fitch** : Le premier ministre a un problème et il doit le régler. Ses deux principales priorités sont directement contradictoires. D'un côté, il dit « les emplois et l'économie ». De l'autre, il dit qu'il retirera 600 millions de dollars de l'économie. Lorsque nous étions au pouvoir et que nous



prenions des décisions difficiles quant à la façon de limiter, par attrition, les coûts relatifs aux fonctionnaires et à l'appareil gouvernemental, 2 300 personnes ont pris leur retraite ou sont parties ailleurs trouver une autre occasion d'emploi. Le premier ministre doit faire un choix. Soit il est en faveur des emplois et de l'économie, soit il est en faveur de réductions importantes et draconiennes. Les deux priorités sont contradictoires. Le premier ministre nous dira-t-il aujourd'hui quelle est sa priorité absolue?

**L'hon. M. Gallant :** À mon avis, la question résume bien pourquoi nous nous trouvons dans la situation actuelle au Nouveau-Brunswick. Comme l'a expliqué l'ancien ministre, son gouvernement pensait qu'il devait faire d'un seul aspect son idée fixe. Nous connaissons tous l'idée fixe des gens de ce gouvernement. C'était la fracturation. La création d'emplois n'occupait même pas leurs pensées. Ils ne pensaient qu'à un seul aspect, soit la fracturation. Voilà ce qui les intéressait.

Les gens d'en face ne comprennent pas que, pour assainir nos finances, faire croître notre économie et aider les familles, nous devons adopter une approche équilibrée. Nous devons examiner tant les recettes que les dépenses. Cela comprend l'accroissement des recettes, et nous savons que la meilleure façon d'y parvenir consiste à créer des emplois et à faire croître l'économie. Voilà pourquoi nous sommes contents d'avoir créé 3 400 emplois au cours du dernier mois. Nous devons aussi examiner nos dépenses. Nous sommes très heureux et nous nous estimons très chanceux d'avoir autant de personnes formidables au Nouveau-Brunswick qui veulent nous aider à trouver des moyens d'accroître l'efficacité de l'appareil gouvernemental et d'offrir nos programmes de façon plus efficiente. J'espère vraiment que nous pourrions compter les parlementaires du côté de l'opposition parmi les personnes du Nouveau-Brunswick qui nous aideront à trouver de tels gains d'efficacité.

**M. Fitch :** De l'aide a été offerte. Le premier ministre n'en a pas voulu. C'est essentiellement ce qui s'est passé. Quand les deux principales priorités du premier ministre sont contradictoires, mais qu'il refuse quand même la possibilité de faire de la fracturation... Ce n'était pas la seule mesure que nous envisagions ; elle faisait partie d'une approche équilibrée et diversifiée pour faire progresser l'économie.

Le premier ministre rabâche divers sujets aujourd'hui, notamment les mesures de réduction des coûts et la façon dont le gouvernement fait un meilleur travail. Pour terminer, je lui pose la question suivante. S'il pouvait répondre de façon très, très claire et précise, je suis sûr que l'opposition et le public lui en seraient très reconnaissants. Quel est le coût du changement de nom, de la restructuration et de l'établissement d'Opportunités Nouveau-Brunswick? Compte tenu du nouveau directeur général que le premier ministre vient d'engager, que coûtera le nouveau régime de rémunération aux contribuables du Nouveau-Brunswick? Le premier ministre peut-il être très clair et concis à l'égard des chiffres en question?

**L'hon. M. Gallant :** Je vais vous dire ce qu'il en coûterait de ne pas apporter les changements. Il s'agirait de poursuivre le travail du gouvernement précédent, le seul en 40 ans à ne pas avoir affiché de gain net d'emplois durant son mandat. Voilà quelle serait la conséquence. Voilà quel





serait le coût. Nous savons que notre province doit privilégier la création d'emplois, et c'est ce que fera le gouvernement. Nous devons assainir nos finances, car il nous faut la capacité financière d'investir stratégiquement dans les mesures nécessaires pour créer des emplois ainsi que la capacité financière d'offrir de solides programmes sociaux pendant de nombreuses années à venir.

Je peux vous dire que le fait qu'une personne comme Stephen Lund ait accepté de diriger Opportunités Nouveau-Brunswick en notre nom, au nom de la population du Nouveau-Brunswick — quelqu'un de son expérience, qui dispose d'un savoir-faire et d'un réseau de connaissances... Au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick, je peux vous dire que je suis content que l'homme originaire de Saint John revienne nous aider à créer des emplois. Je suis très content du fait que je ne l'ai pas encore rencontré et qu'il ait été engagé parce qu'il était le meilleur candidat pour le poste.

[Original]

### Nord du Nouveau-Brunswick

**M<sup>me</sup> Dubé** : Le premier ministre parle de création d'emplois, mais nous savons que, durant la campagne électorale, le parti au pouvoir avait annoncé à tout le monde qu'il allait créer 5 000 emplois. Nous savons aussi que, depuis ce temps, le premier ministre a modifié son message. Pourtant, les gens qui cherchent un emploi sont réels et habitent dans nos régions.

Tout ce que nous entendons dans nos régions, particulièrement dans le Nord, ce sont des discussions au sujet des fermetures d'écoles, des fermetures d'hôpitaux et des réductions de services dans les hôpitaux. Il est toujours question de réductions et de réductions, et ensuite viennent les fermetures. Cela a comme résultat de réduire le nombre d'emplois. Voilà le message que nous recevons.

Ma question s'adresse au ministre responsable du Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick et du Fonds de développement économique et d'innovation pour la région de Miramichi. Quand ce ministre prévoit-il prendre des mesures dans ce dossier afin de vraiment créer des emplois? Quand va-t-il agir et annoncer de la création d'emplois, tout particulièrement pour les gens dans le Nord?

**L'hon. M. Gallant** : Le ministre sera certainement fier de répondre à la question tout à l'heure, mais, en guise de préambule, je veux répondre à la députée, car peut-être qu'elle pourrait nous aider.

Sur le site Web du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick, il y a un chiffre qui, selon moi, n'est pas exact. Le parti à l'opposition tente de dire que, en raison d'une promesse qu'il essaie de nous attribuer — nous disons pour notre part ne pas avoir fait une telle promesse —, nous aurions déjà dû avoir créé 1 685 emplois. Sur le site Web des Conservateurs, il est aussi dit qu'il nous manque 1 300 emplois pour atteindre notre but. Nous avons créé 2 600 emplois depuis



que nous sommes au pouvoir au Nouveau-Brunswick. Alors, je demande à la députée de faire la correction sur le site Web de son parti et de reformuler sa question en conséquence.

**M<sup>me</sup> Dubé :** On pourrait faire des changements sur notre site Web si le premier ministre pouvait arrêter de changer sa façon de faire les calculs. Je pense qu'il est très, très, très clair qu'il a déjà dit à la population qu'il allait créer 5 000 emplois. Depuis les élections, il a définitivement modifié son message. Maintenant, le gouvernement nous parle de réductions, tout particulièrement dans le Nord.

Alors, je pose ma question au ministre responsable du développement du nord de notre province. Où sont les nouveaux emplois pour le Nord? Où sont les annonces pour le Nord? Le ministre a annoncé un certain financement pour la Miramichi, et c'est bien. Cela dit, qu'en est-il du plan du gouvernement pour le Nord? Où sont les emplois? Les gens sont à nos portes et ils cherchent des emplois. Ce qu'ils entendent, c'est qu'il y aura des pertes d'emploi et de services. Où est le ministre responsable du développement du Nord et où sont les emplois?

**L'hon. M. Gallant :** Le ministre responsable du développement du Nord est ici pour répondre à la question.

Au préambule de la députée, je répondrai encore une fois que les calculs affichés sur le site Web du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick montrent que 1 300 emplois ont été perdus, du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 janvier 2015. Toutefois, Statistique Canada nous dit que 2 600 emplois ont été créés depuis les élections, donc depuis que nous sommes au pouvoir. De plus, nous avons créé 3 400 emplois le mois dernier.

Encore une fois, je ne comprends pas les questions des parlementaires du côté de l'opposition. Ne sont-ils pas fiers? N'ont-ils pas vu les résultats publiés par Statistique Canada? N'ont-ils pas vu que nous sommes sur une lancée? Ne devrions-nous pas célébrer cela?

À la question en tant que telle, je répondrai que nous avons investi de l'argent dans le Nord, soit 20 millions de dollars et 5 millions de dollars pour le Nord et la Miramichi respectivement. Contrairement au gouvernement précédent, nous allons investir ces fonds et non pas les garder.

**M<sup>me</sup> Dubé :** Encore une fois, nous pouvons certainement débattre sur les mathématiques, mais une des choses dont je suis convaincue, par exemple, c'est le fait que les gens qui frappent à nos portes sont réels ; ce sont des pères et des mères de famille et des parents de familles monoparentales qui cherchent un emploi. Le premier ministre et le ministre responsable du développement du Nord sont fiers alors que le taux de chômage est de 18 % à 20 % dans le nord de la province, et cela inclut aussi le Nord-Ouest. Si le premier ministre se dit fier, de notre côté de la Chambre, nous prenons cela très au sérieux. Des promesses ont été faites ; nous sommes loin du compte.





Je pose encore les mêmes questions au ministre responsable du développement du Nord. Où sont les emplois? Où sont son plan et ses annonces? Nous avons vu que du financement a été annoncé pour la Miramichi : Où sont les nouveaux emplois? À quelles portes les gens peuvent-ils aller cogner? Tout ce qu'entendent les gens, ce sont des discussions au sujet des pertes d'emploi et des fermetures, qui vont nuire à l'économie. Qu'allez-vous faire pour le Nord? Où sont les annonces pour le Nord? Vous devriez le savoir, Monsieur le premier ministre, et le ministre aussi.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M. Fraser** : J'ai l'honneur de répondre à la question de la députée d'en face, qui vient du Madawaska. Nous sommes fermement résolu à créer des emplois dans le Nord, ainsi que dans toute la province d'ailleurs. Nous avons prévu investir 25 millions de dollars par année au cours des six prochaines années dans le nord de la province et la région de Miramichi. Nous travaillerons d'arrache-pied avec le milieu des affaires et l'ensemble des parties prenantes des collectivités du Nord. Contrairement à l'ancien gouvernement dont le ministre ne se consacrait qu'à un seul secteur du Nord, nous nous intéresserons à toute la région et nous veillerons à la prospérité de tout le nord de la province grâce au fonds de développement économique que nous avons mis en place.

[Original]

## Terres de la Couronne

**M. Coon** : Ma question s'adresse au ministre des Ressources naturelles. Le 10 décembre 2014, il a promis aux gens du Nouveau-Brunswick que, d'ici à six semaines, il leur donnerait des réponses concernant l'avenir des contrats sur les terres de la Couronne.

[Traduction]

Plus de six semaines se sont écoulées. Le ministre des Ressources naturelles dirait-il à la Chambre ce qu'il a décidé de faire à l'égard du protocole d'entente injuste et insoutenable que l'ancien gouvernement avait signé le 7 février 2014 avec J.D. Irving?

[Original]

**L'hon. M. Landry** : Je réponds à cette question avec plaisir. Oui, j'avais dit aux journalistes que je prendrais de six à huit semaines pour répondre à la question qu'ils m'avaient posée au sujet de ce que notre gouvernement allait faire. Finalement, c'est le délai de six semaines qui a été retenu.



Je ne veux pas me chercher des excuses, mais le gouvernement précédent a pris quatre ans pour mettre en place sa stratégie de gestion des forêts. Par inexpérience dans le domaine, je pensais que nous pouvions consulter tous les gens dans un délai restreint. Je suis presque content que nous n'ayons pas réussi à le faire en six semaines, parce qu'il est impressionnant de voir le nombre de groupes qui demandent à nous rencontrer, que ce soit moi-même ou le Cabinet du premier ministre. C'est ce que nous faisons présentement et c'est ce que nous allons continuer à faire.

Une chose est certaine, je ne choisirai pas une date précise pour notre présentation de la stratégie finale parce que nous allons prendre le temps d'écouter les gens de la province avant de finalement dire ce que va faire le gouvernement.

[Traduction]

**M. Coon** : L'ancien gouvernement a manqué aux obligations envers les Premières Nations qui nous incombent en vertu de traités et de la Constitution et a laissé tomber, d'un simple coup de crayon, la population du Nouveau-Brunswick en cédant le 7 février 2014 son pouvoir de gérer les terres de la Couronne dans l'intérêt des gens de la province.

Le ministre des Ressources naturelles a maintenant l'occasion de renverser la vapeur et de défendre les gens du Nouveau-Brunswick. Le ministre modifiera-t-il la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* pour invoquer la clause de force majeure prévue dans l'entente du 7 février et mettre fin à celle-ci?

[Original]

**L'hon. M. Landry** : Comme je l'ai dit auparavant, il a fallu quatre ans au gouvernement précédent avant de prendre une décision et de mettre en place la Stratégie de gestion des forêts de la Couronne. Pour répondre à la question du député de l'opposition, nous allons prendre le temps nécessaire pour réviser cette stratégie. Quand nous serons prêts, nous ferons part aux parlementaires du côté de l'opposition — et au député du Parti vert — de la décision qu'aura prise notre gouvernement. Il s'agira non pas nécessairement de la décision du ministère des Ressources naturelles mais bel et bien de celle du gouvernement.

[Traduction]

**M. Coon** : La tâche du gouvernement du Nouveau-Brunswick consiste à défendre les intérêts des gens de la province et à respecter les obligations que nous avons envers les Premières Nations. C'est une question de confiance. C'est une responsabilité fiduciaire. La confiance établie a été trahie le 7 février 2014. Le ministre des Ressources naturelles défendra-t-il les gens du Nouveau-Brunswick et demandera-t-il l'annulation du protocole d'entente signé avec J.D. Irving et de ceux qui ont suivi?



[Original]

**L'hon. M. Landry** : La question peut être posée à maintes reprises, mais je peux vous dire ceci : Même si beaucoup de mètres cubes de bois ont été accordés selon la stratégie de gestion des forêts, je n'ai pas rencontré une compagnie qui, jusqu'à maintenant, peu importe où dans la province, ne me demande pas pour plus de bois. La stratégie qui a été mise en place est-elle la bonne? Je vous dirai que, pour le moment, nous n'avons pas pris de décision, car beaucoup de personnes sont en faveur de celle-ci, alors que d'autres sont contre.

Lorsque j'ai parlé à diverses personnes de l'association des municipalités du Nouveau-Brunswick, je peux vous dire que les gens des municipalités anglophones m'ont donné unanimement leur appui.

Je peux comprendre que certaines personnes soient contre cette stratégie de gestion des forêts, car, même de notre côté de la Chambre, nous ne sommes peut-être pas tous en faveur de cette dernière. Toutefois, je peux vous dire ceci : Les municipalités qui sont touchées par la foresterie au Nouveau-Brunswick comptent sur nous pour que cette stratégie fonctionne et elles veulent savoir de quelle manière nous allons la faire fonctionner, si tel est le cas.

[Traduction]

### Création d'emplois

**M. Holder** : Selon un article de journal datant du 21 janvier, la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail aurait déclaré que le plan visant à créer 5 000 emplois pendant la première année de mandat du gouvernement n'était pas remis en cause. L'article fait aussi mention du fait qu'elle n'avait aucun doute à cet égard et que des projets étaient sur la table. Étant donné que le taux de chômage dépasse les 10 % depuis deux mois — quoi qu'en disent les gens du gouvernement, il manque 1 300 emplois —, la ministre pourrait-elle nous dire pourquoi elle est si convaincue que le plan de 5 000 emplois du premier ministre se réalisera? Quels sont les projets sur la table?

**L'hon. M. Gallant** : Encore une fois, il s'agit de la même question que l'opposition a posée trois fois. Environ 2 600 emplois ont été créés depuis notre assermentation en tant que gouvernement du Nouveau-Brunswick. En tant que province, nous avons créé 3 400 emplois au cours du dernier mois. Selon la logique que l'opposition cherche à appliquer, nous avons en fait atteint la moitié de l'objectif total qui avait été promis pour la première année.

Toutefois, je veux être très clair. Nous parlons de 5 000 emplois qui seront créés au cours de la première année, car nous investirons dans nos infrastructures, ce qui permettra de créer des emplois. Nous investirons dans le Fonds d'emploi pour les jeunes, ce qui donnera lieu à la création d'emplois. Nous réduirons l'impôt des petites entreprises, favorisant ainsi la création d'emplois. Nous maintiendrons les mesures grâce auxquelles, selon nous, les entreprises pourront croître et créer des emplois dans la province, ce qui représentera 5 000 emplois.



Cela dit, il ne s'agit pas d'un gain net d'emplois. Bien sûr, je suis très content que nous soyons en bonne voie de parvenir à de tels gains, mais ce n'est pas ce que nous avons promis. Je ne comprends toujours pas pourquoi l'opposition ne cesse de soulever la question.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

### Université de Moncton

**M. Holder :** Il est très clair aujourd'hui, comme ce l'était avant Noël, que le premier ministre ne laissera pas la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail répondre à des questions à la Chambre. Je vais donc m'adresser directement au premier ministre. J'ai une question pour lui.

Les étudiants de l'Université de Moncton ont envoyé au premier ministre une lettre concernant la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. L'une de leurs préoccupations, c'est que la ministre rejette les recommandations formulées par la fédération étudiante sans proposer de terrain d'entente ni de compromis. La situation nous paraît bien familière. Le premier ministre nous dira-t-il ce qu'il compte faire pour régler la situation, étant donné que les étudiants disent maintenant ne plus vouloir collaborer avec la ministre?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Landry :** Merci pour la question. J'ai effectivement rencontré les étudiants de l'Université de Moncton, par l'entremise de la FEECUM, et nous avons eu une conversation très cordiale. Les étudiants ont soumis des recommandations qui sont actuellement en voie d'être analysées et étudiées par mon ministère. Nous allons revenir très bientôt avec des recommandations faisant suite à celles de la FEECUM.

[Traduction]

**M. Holder :** Je remercie la ministre de répondre enfin à une question que nous lui posons. Comme je l'ai dit, le refus d'entendre les préoccupations exprimées semble être symptomatique du gouvernement actuel. En regardant le problème sous un angle plus large, je vois un gouvernement qui fait clairement la sourde oreille.

Les étudiants ont mentionné un autre point. Ils ont dit ne pas être surpris que le gouvernement actuel semblait perdre de vue la situation quand il s'agit de considérer le point de vue d'autrui. Ils affirment que leur vision de la situation diverge de celle de la ministre. La fédération étudiante a déclaré que la ministre dévalorisait les disciplines fondamentales représentées par des facultés comme celle des arts et sciences sociales.

Voici la question : Le premier ministre appuie-t-il la vision de sa ministre à cet égard, ou s'agissait-il de la sienne depuis le début?



[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Landry** : Comme je l'ai mentionné, nous avons rencontré les étudiants, par l'entremise de la fédération qui les représente, soit la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton. C'est drôle, car ce regroupement s'est proclamé la voix francophone des étudiants du Nouveau-Brunswick, ce qui n'est malheureusement pas du tout le cas.

Mon objectif n'est certainement pas du tout de dévaloriser un programme ou une discipline par rapport à d'autres. Nous valorisons toutes les disciplines et tous les programmes pour faire en sorte que l'éducation postsecondaire demeure une de nos priorités. Nous avons promis d'avoir la prochaine génération d'employés la mieux formée et la mieux adaptée aux besoins du milieu du travail. C'est le point sur lequel j'ai travaillé et c'est ce que j'ai fait valoir aux étudiants de l'Université de Moncton.

[Traduction]

**Le président** : Le temps consacré à la période des questions est écoulé. Une demande a été formulée afin de revenir à l'appel de la présentation d'invités.

